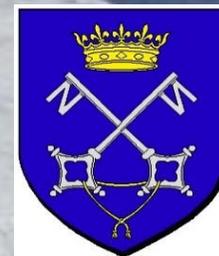


# Site Natura 2000 « CLAREE » FR9301499

## Groupes de travail pour la rédaction du Tome 2 du Document d'Objectifs

Névache  
Salle polyvalente  
4 et 5 février 2015





# Le réseau Natura 2000

NATURA 2000

# Les fondements de NATURA 2000

## 2 Directives Européennes

Directive  
« Oiseaux »  
(1979)

Liste d'espèces  
d'oiseaux  
« d'intérêt  
communautaire »



Zones de  
Protection  
Spéciale



Directive  
« Habitats naturels,  
Faune et Flore »  
(1992)

Liste de milieux naturels  
et d'espèces « d'intérêt  
communautaire »



Zones  
Spéciales de  
Conservation



Le réseau des sites Natura  
2000

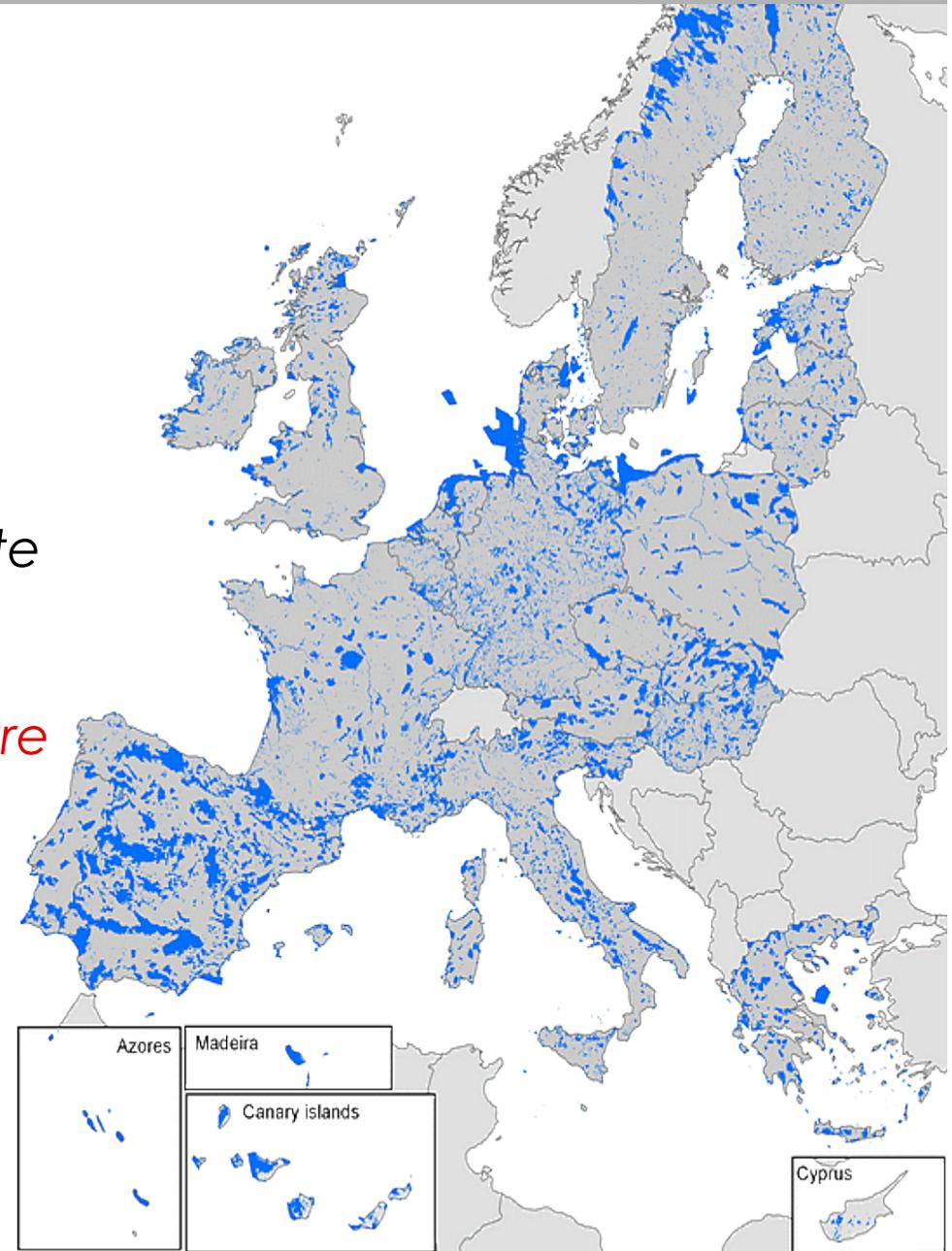
# Le réseau NATURA 2000 en Europe

Près de **20 %** du territoire terrestre de l'Europe et 100 000 km<sup>2</sup> de ses mers

- ▶ Près de 5 000 ZPS
- ▶ Près de 21 000 ZSC

« **NATURA 2000** est l'arme la plus puissante dont dispose l'Europe pour lutter contre l'appauvrissement de la biodiversité.  
*La préservation de la biodiversité est notre assurance vie pour demain* ».

Stavros Dimas, Commissaire européen chargé de l'environnement

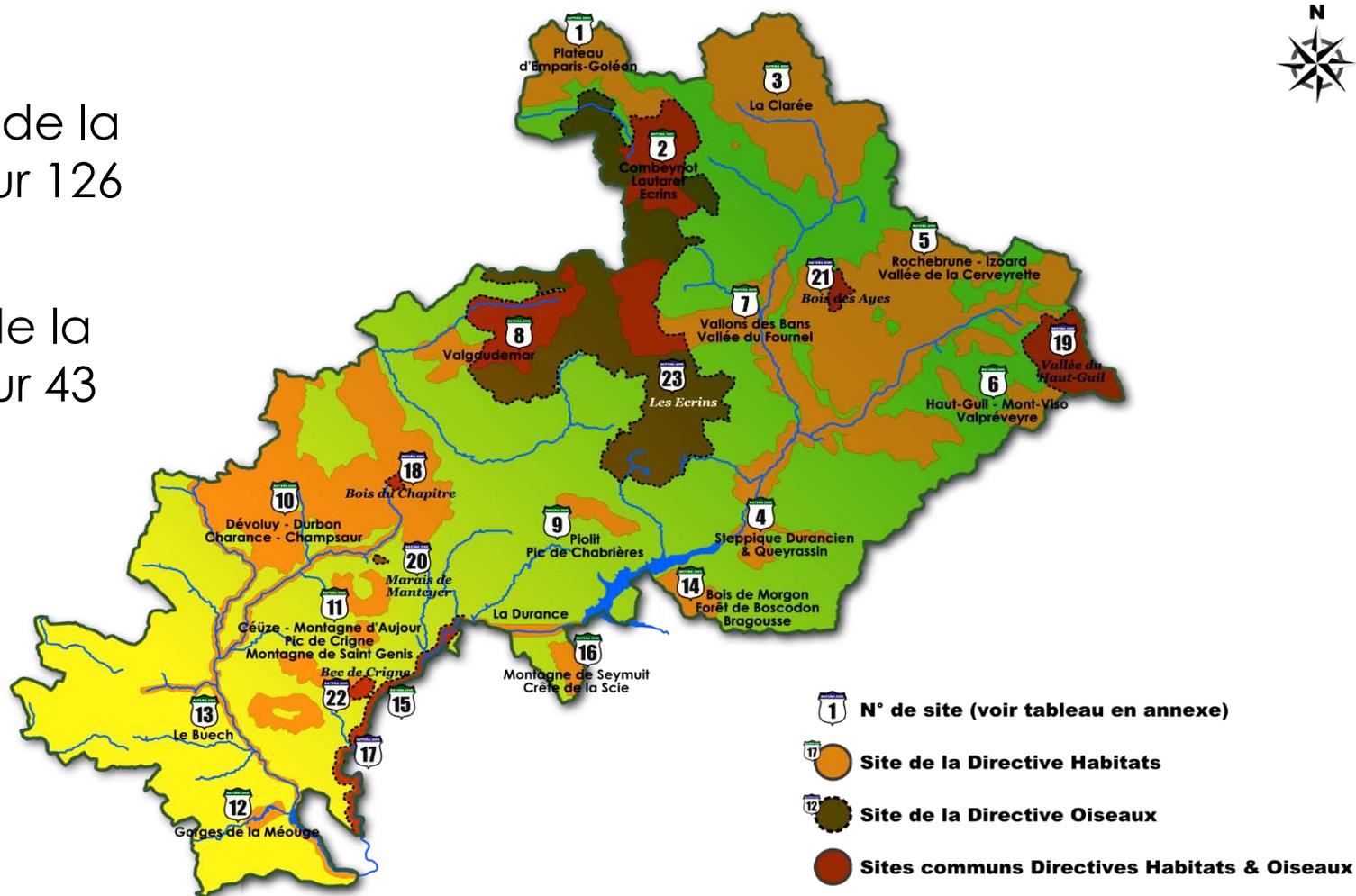


# Le réseau NATURA 2000 dans les Hautes-Alpes

**38,2 %** pour les Hautes-Alpes et **23 sites** :

- **16 sites** au titre de la directive **Habitats** sur 126 communes

- **7 sites** au titre de la directive **Oiseaux** sur 43 communes



# Les objectifs de Natura 2000

Trouver un équilibre entre :

La préservation  
des milieux  
naturels et des  
espèces d'intérêt  
communautaire

et

Les activités  
humaines,  
exigences  
économiques,  
sociales,  
culturelles,...

**Préserver la biodiversité** par la **conservation** des habitats naturels et des espèces de la faune et de la flore d'intérêt communautaire **en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles locales.**

# L'élaboration d'un document de référence

## ▶ le **DOC**ument d'**OB**jectifs (**DOC**OB)

Elaboré par un **opérateur** avec la participation du **Comité de Pilotage (COPIL)**, en **concertation** avec les **acteurs locaux** réunis dans des **groupes de travail** :

- le diagnostic du territoire
- les enjeux et les objectifs du site
- les actions à réaliser

# Une gestion contractuelle des sites

Une fois le DOCOB élaboré, c'est aux acteurs locaux de jouer :

- ▶ des actions et des outils

Concrétisation des objectifs du DOCOB par l'adhésion volontaire à des actions de conservation de la biodiversité et de valorisation des espaces :

- ▶ **Contrats Natura 2000 (engagements de gestion)**

- ▶ **MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques**

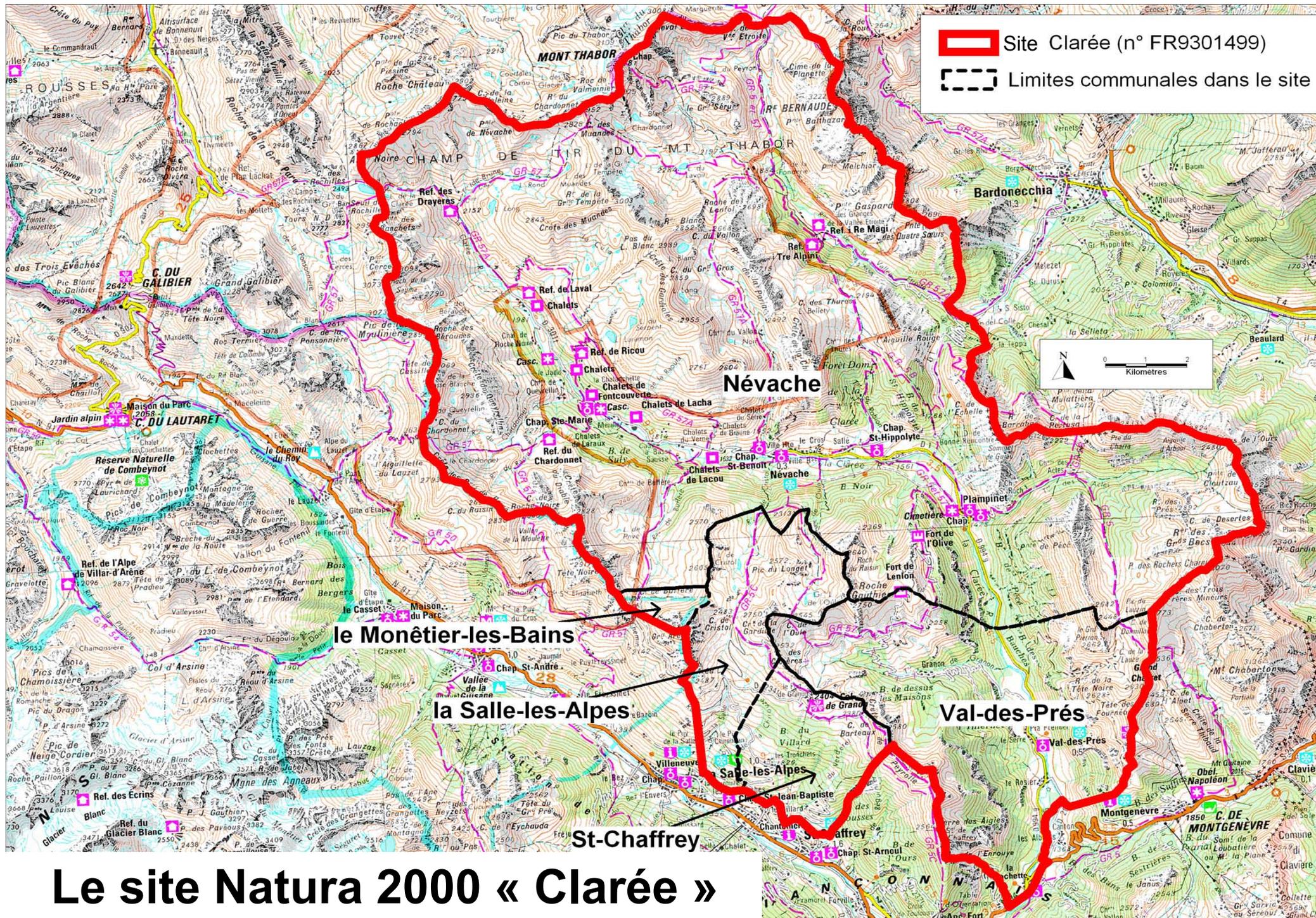
- **Financements nationaux (MAP, MEEDDAT, ...)**

- **Financements européens (FEADER, FEDER, FEP)**



**Le site Natura 2000 « Clarée »**

**NATURA 2000**



# Le site Natura 2000 « Clarée »

# Contenu du tome 1 du Document d'Objectifs

Site Natura 2000  
**FR9301499 « Clarée »**

**DOCUMENT D'OBJECTIFS**



**TOME 1**

**« DIAGNOSTIC — ENJEUX — OBJECTIFS DE  
CONSERVATION »**

**STRUCTURE OPÉRATRICE : COMMUNE DE NÉVACHE**



**VERSION DU 07/10/2014, VALIDÉE PAR LE CSRPN**

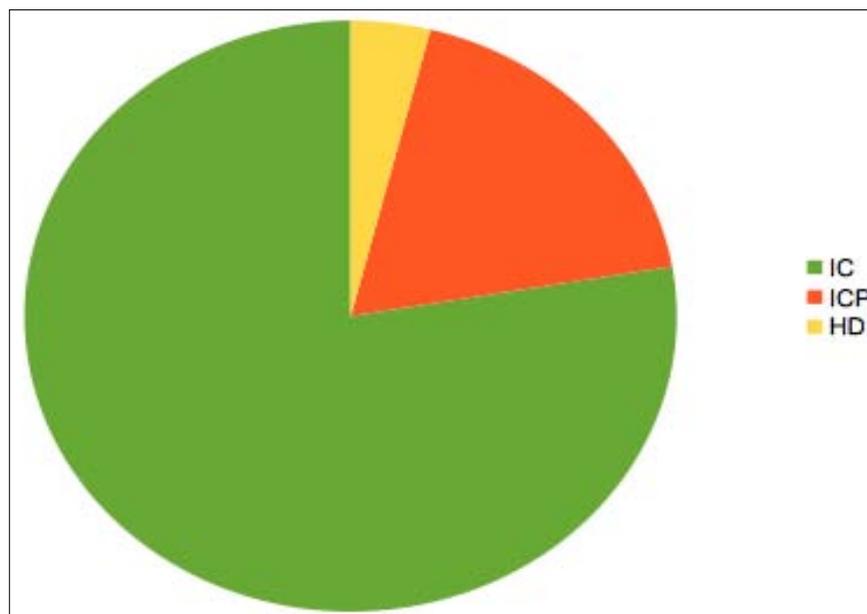
- Présentation de Natura 2000
- Présentation générale du site
- Le patrimoine naturel d'intérêt communautaire
- Les activités humaines
- Analyse écologique et fonctionnelle
- Enjeux et objectifs



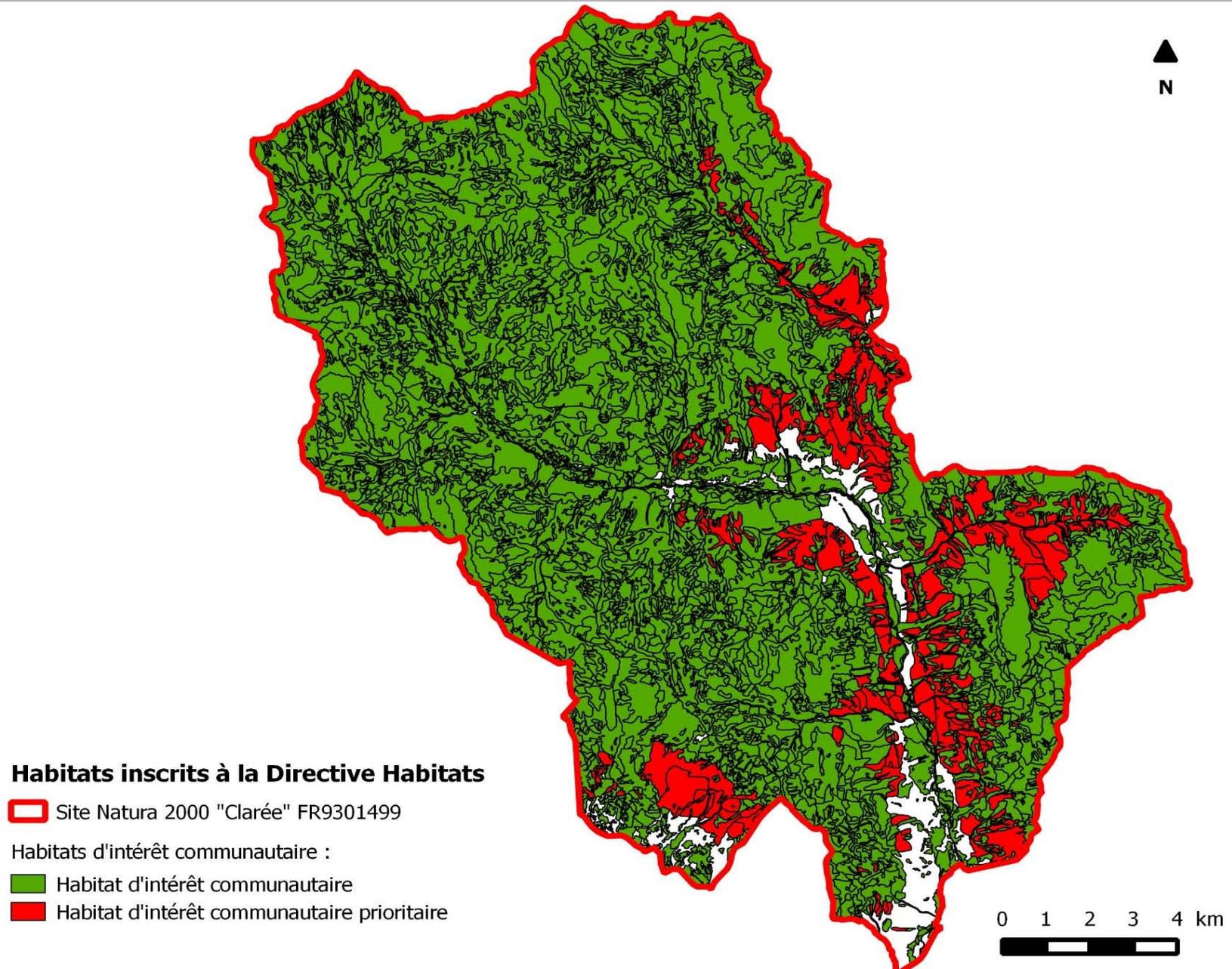
# Les habitats d'intérêt communautaire (annexe 1 de la Directive Habitats)

**35 habitats naturels d'intérêt communautaire, dont 7 habitats d'intérêt communautaire prioritaire.**

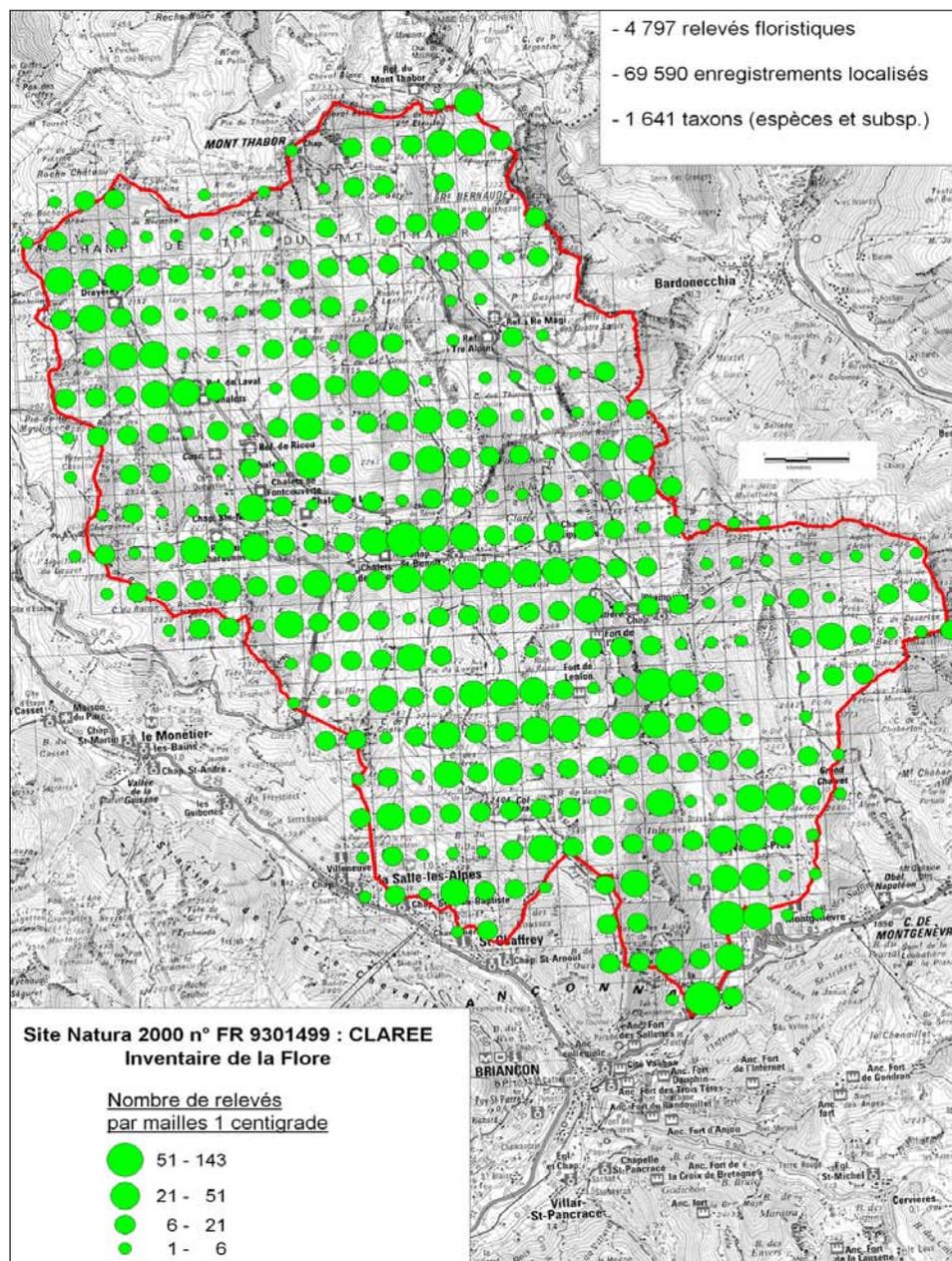
- ✓ **Habitats d'intérêt communautaire** : 24 595 ha
  - **Dont habitats d'intérêt communautaire prioritaires** : 4 707 ha
- ✓ **Autres habitats** (hors directive) : 1 007 ha
- ✓ **Total** : 25 602 ha



# Les habitats d'intérêt communautaire



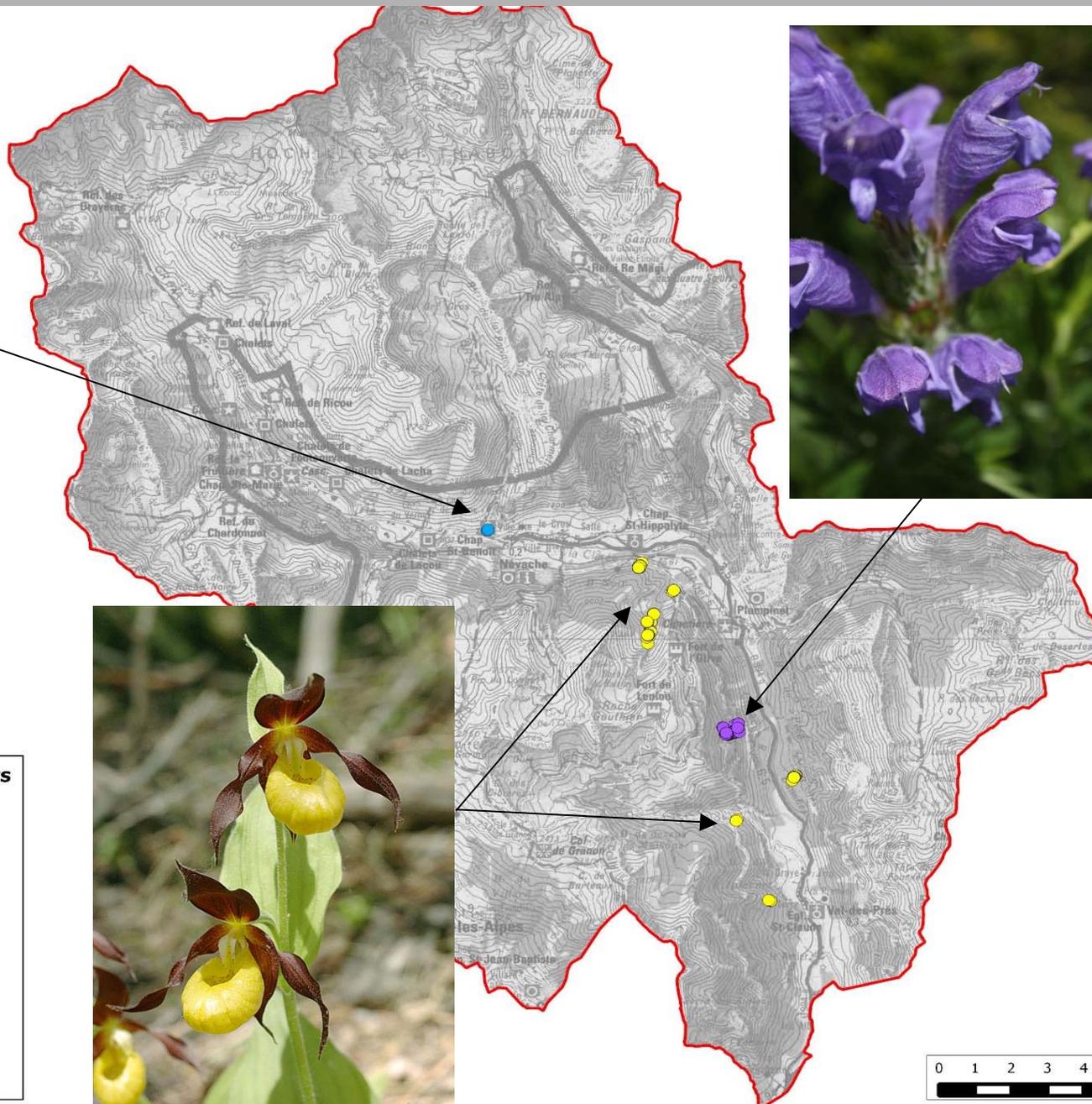
# Inventaire de la flore : pression d'observation



## Nbre d'espèces d'intérêt communautaire

DH-annexe 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sabot de Vénus</li> <li>- Dracocéphale d'Autriche</li> <li>- Chardon bleu</li> </ul>
DH-annexe 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ancolie des Alpes</li> </ul>
DH-annexe 5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arnica</li> <li>- Génépi vrai</li> <li>- Gentiane jaune</li> </ul> <p>Lichens :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Cladonia arbuscula</i></li> <li>- <i>Cladonia rangiferina</i></li> </ul>

# Inventaire de la flore : 3 espèces annexe 2



## Espèces inscrites à l'annexe 2 de la Directive Habitats

Site Natura 2000 "Clarée" (FR9301499)

### Flore

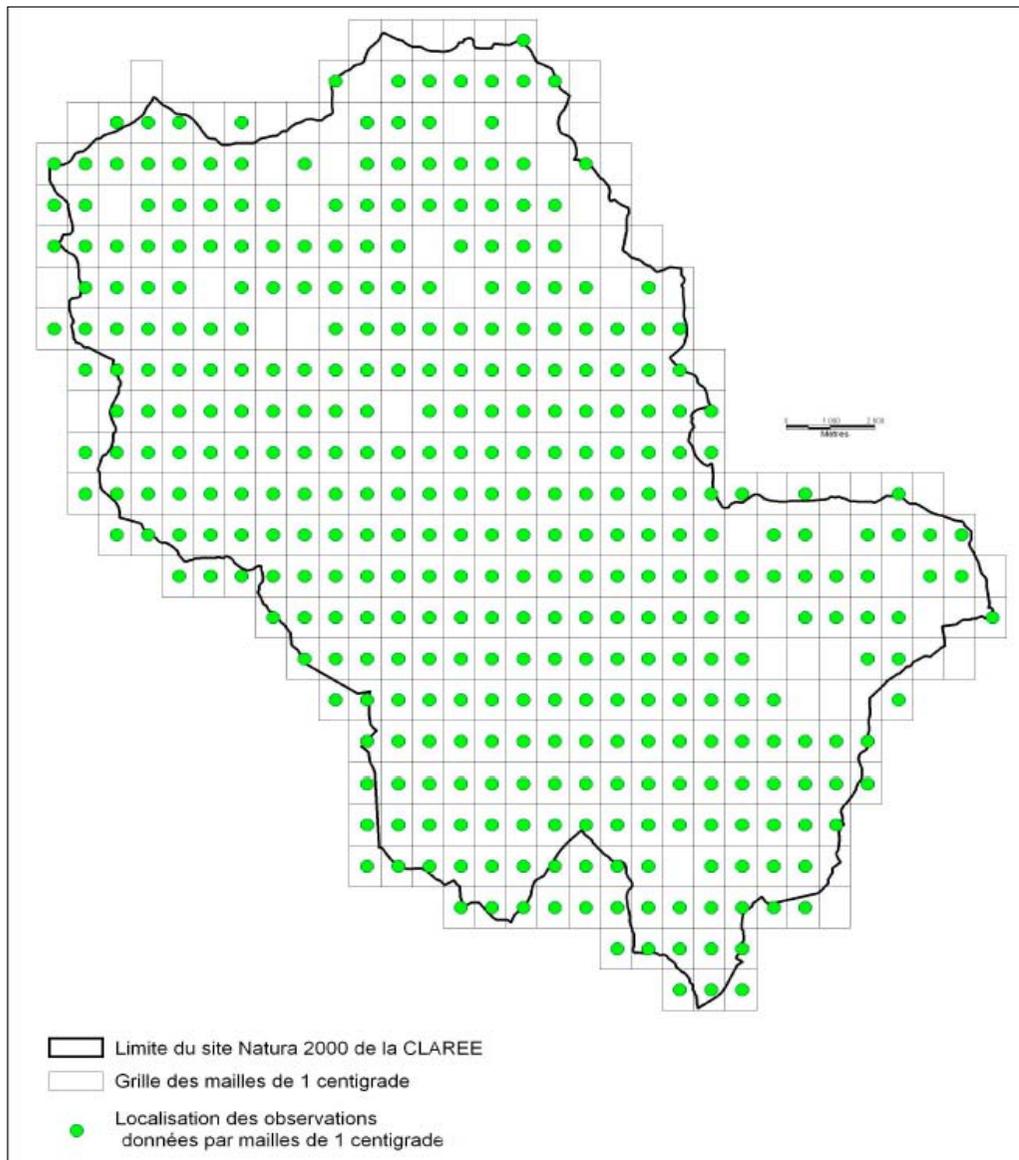
- Dracocéphale d'Autriche
- Panicaut des Alpes
- Sabot de Vénus

Echelle : 1:115 000

Sources :  
Données ECODIR modifiées et complétées avec les données CBNA.  
Fond cartographique : SCAN100®-©IGN2001.  
Réalisation : A. Vivat - Mairie de Chorges - 2014.



# Inventaire de la faune : pression d'observation



## Quelques chiffres :

- ✓ 13 962 observations localisées
- ✓ 608 espèces identifiées

Classes	Nombre d'espèces
Amphibiens	2
Reptiles	5
Oiseaux	151
Mammifères	51
Insectes	399

Nbre d'espèces d'intérêt communautaire	
DH-annexe 2	6
DH-annexe 4	24
DH-annexe 5	6
DO-annexe 1	56

# Inventaire de la faune : 2 insectes annexe 2



## Espèces inscrites à l'annexe 2 de la Directive Habitats

Site Natura 2000 "Clarée"

Insectes

- Damier de la Succise
- Écaille chinée

Echelle : 1:120 000

Sources :  
Données CRAVE/ECODIR modifiées et complétées.  
Fond cartographique : SCAN100®-©IGN2001.  
Réalisation : A. Vivat - Mairie de Chorges - 2014.

0 1 2 3 4 5 km

# Inventaire de la faune : 3 chauves-souris annexe 2

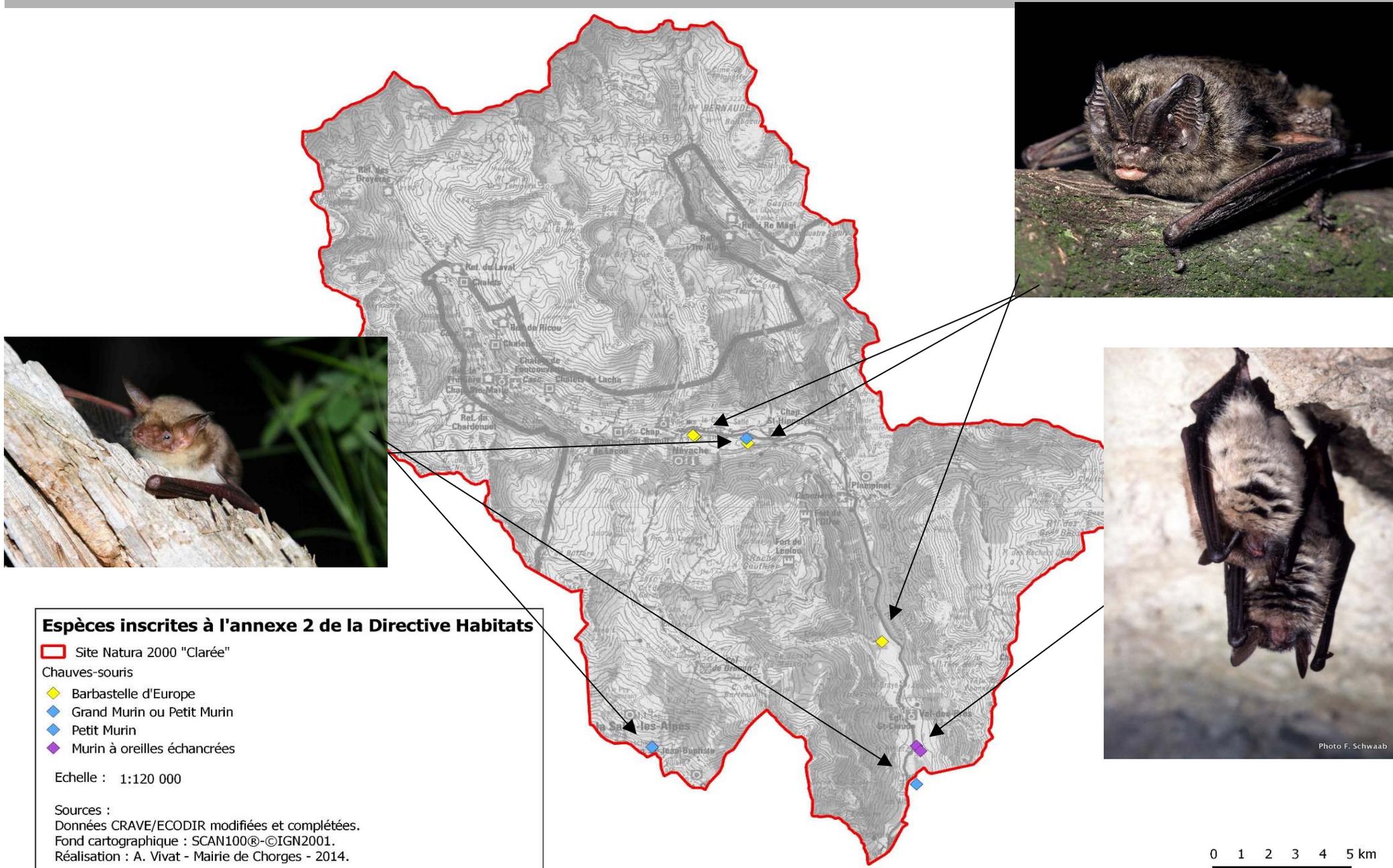


Photo F. Schwaab





## Les enjeux et objectifs

NATURA 2000

# Définition des enjeux et objectifs

-> Identification des **habitats et espèces pour lesquels les efforts de conservation doivent être mobilisés en priorité** (actions de gestion ou vigilance). Ils sont donc définis sur des **critères écologiques**.

Très fort	Fort	Moyen	Faible
-----------	------	-------	--------

-> Les **objectifs de conservation découlent des enjeux de conservation** → conservation d'habitats et d'espèces, conservation du site.

-> Les objectifs ont été fixés de façon à **prendre en compte la totalité des habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site**. Les objectifs de conservation sont des **objectifs généraux et fédérateurs**.

-> **3 niveaux de priorité :**

Priorité :	Forte	Moyenne	faible
------------	-------	---------	--------

# Objectifs de conservation

OC1	Préserver les milieux humides et aquatiques et leur diversité biologique : eaux stagnantes
OC2	Préserver les milieux humides et aquatiques et leur diversité biologique : eaux courantes
OC3	Conserver les milieux ouverts et favoriser leur diversité biologique
OC4	Conserver les landes et mégaphorbiaies et favoriser leur diversité biologique
OC5	Conserver les habitats forestiers et leur diversité biologique
OC6	Préserver les écosystèmes rocheux et souterrains et leur diversité biologique
OC7	Conserver les populations de plantes d'intérêt communautaire
OC8	Conserver les populations de chiroptères
OC9	Conserver les autres espèces remarquables

# Objectifs de conservation zones humides et rivulaires

ZONES HUMIDES ET RIVULAIRES		
<b>OC1</b>	<b>Préserver les milieux humides et aquatiques et leur diversité biologique : eaux stagnantes</b>	
OC1a	Conserver l'intégrité écologique et fonctionnelle des tourbières et marais tourbeux acides (7140) ou alcalins (7230), ainsi que des formations végétales spécialisées qui leur sont associées (3150, 7220, 7240, 6410...).	Eviter la pollution de l'eau (notamment l'eutrophisation), éviter la modification des écoulements ou prélèvements d'eau en amont (captage), éviter le piétinement (troupeaux, fréquentation touristique).
OC1b	Conserver la qualité biologique et physico-chimique des lacs et plans d'eau stagnante (3130, 3140, 3150) des étages subalpin et alpin.	Eviter la pollution de l'eau (notamment l'eutrophisation), éviter la modification des écoulements ou prélèvements d'eau en amont (captage), éviter le piétinement (troupeaux, fréquentation touristique).
<b>OC2</b>	<b>Préserver les milieux humides et aquatiques et leur diversité biologique : eaux courantes</b>	
OC2a	Conserver la fonctionnalité écologique (continuités amont-aval) la qualité biologique, physico-chimique des ruisseaux, torrents et rivières, avec leurs végétations <u>ripicoles</u> herbacées (3220) ou ligneuses (3240, 91E0).	Eviter la pollution de l'eau (notamment l'eutrophisation), éviter la modification significative des écoulements ou prélèvements d'eau en amont (captage, micro-centrale).
OC2b	Conserver l'intégrité écologique et fonctionnelle des boisements bordant les cours d'eau (91E0 + autres <u>ripisylves</u> ).	Non intervention ou intervention adaptée prenant en compte la forte valeur écologique et fonctionnelle de ces milieux. Sensibilisation des acteurs locaux et usagers.

# Objectifs de conservation milieux agro-pastoraux ouverts et semi-ouverts

MILIEUX AGROPASTORAUX OUVERTS ET SEMI-OUVERTS		
<b>OC3</b>	<b>Conserver les milieux ouverts et favoriser leur diversité biologique</b>	
OC3a	Conserver les prairies de fauche (6520) et prairies humides du <i>Molinon caeruleae</i> (6410). Restaurer la diversité biologique de certaines parcelles en voie de dégradation.	Mesures agri-environnementales, soutien à l'agriculture pour favoriser le maintien ou le rétablissement de la fauche dans les parcelles menacées d'abandon.
OC3b	Conserver les pelouses sèches des <i>Festuco-Brometalia</i> (6210). Restaurer la diversité biologique de certaines parcelles en voie de dégradation ( <u>embroussaillage</u> ).	Mesures agri-environnementales, soutien à l'agriculture pour favoriser le maintien ou le rétablissement de pratiques adaptées (fauche et/ou pâturage) dans les parcelles menacées d'abandon.
OC3c	Préserver un bon état de conservation général pour les milieux herbacés d'altitude (6170, 6150, 6230).	Mesures agri-environnementales, plans de gestion agro-pastoraux pour adapter la pression de pâturage à la sensibilité du milieu.
<b>OC4</b>	<b>Conserver les landes et <u>mégaphorbiaies</u> et favoriser leur diversité biologique</b>	
OC4a	Préserver un bon état de conservation général des landes alpines (4060), des formations à genévriers (5130) et des landes <u>oroméditerranéennes</u> endémiques (4090).	Mesures agri-environnementales et plans de gestion agro-pastoraux pour adapter la pression de pâturage à la sensibilité du milieu.
OC4b	Préserver un bon état de conservation général des saulaies subarctiques (4080) et des <u>mégaphorbiaies</u> hygrophiles (6430).	Mesures agri-environnementales et plans de gestion agro-pastoraux pour adapter la pression de pâturage à la sensibilité du milieu.

# Objectifs de conservation milieux forestiers (hors ripisylve)

MILIEUX FORESTIERS (hors ripisylve)		
<b>OC5</b>	<b>Conserver les habitats forestiers et leur diversité biologique</b>	
OC5a	Conserver l'intégrité écologique et fonctionnelle des sapinières-pessières intra-alpines des <u>Vaccinio-Piceetea</u> (9410) ainsi que des <u>mélézins</u> (9420).	Gestion sylvicole adaptée prenant en compte la forte valeur écologique de certains faciès. Mise en place d'îlots de vieillissement et de sénescents, création de RBF.
OC5b	Conserver l'intégrité des fourrés à Pin <u>mugo</u> (4070, 17 ha).	Non intervention, non destruction. Sensibilisation des acteurs locaux (bergers, forestiers) et usagers de la montagne (randonneurs...).
OC5c	Préserver le bon état de conservation général des pinèdes de Pin à crochets (9430), notamment le faciès prioritaire sur calcaire.	Non intervention, ou gestion sylvicole adaptée prenant en compte la forte valeur écologique de certains faciès et/ou secteurs. Mise en place d'îlots de vieillissement et de sénescents, création de RBF.

# Objectifs de conservation milieux rocheux et souterrains

MILIEUX ROCHEUX ET SOUTERRAINS		
<b>OC6</b>	<b>Préserver les écosystèmes rocheux et souterrains et leur diversité biologique</b>	
OC6a	Préserver le bon état de conservation général des falaises et éboulis, calcaires ou siliceux, des grottes (8310) et des glaciers rocheux (8340).	Limitier et encadrer l'aménagement et la fréquentation des falaises sur les secteurs sensibles et/ou à certaines périodes. Concertation avec les usagers de ces milieux pour les informer des secteurs sensibles.

# Objectifs de conservation espèces

	ESPECES		
<b>OC7</b>	<b>Conserver la flore d'intérêt communautaire</b>		
OC7a	Veiller à la bonne conservation des populations connues de <u>Dracocéphale d'Autriche</u> et de Sabot de Vénus et de leurs habitats.	Veille scientifique (protocole de suivi adapté). Sensibilisation des gestionnaires, propriétaires et usagers. Définition et mise en œuvre d'une gestion adéquate pour assurer leur conservation.	
OC7b	Assurer une veille écologique sur la station de Chardon bleu.	Étude foncière de la station et précision de l'indigénat. Contrôle de la dynamique ligneuse si nécessaire.	
OC7c	Rechercher de nouvelles stations de <u>Dracocéphale d'Autriche</u> , de Sabot de Vénus et de Chardon bleu des Alpes dans les secteurs propices. Rechercher d'autres espèces d'intérêt communautaire potentielles ( <u>Buxbaumie verte</u> notamment).	Campagnes d'inventaires complémentaires.	
<b>OC8</b>	<b>Conserver les populations de chiroptères</b>		
OC8a	Améliorer la connaissance des populations de chiroptères.	Campagnes d'études complémentaires afin de préciser les espèces présentes sur le site, leurs statuts et rechercher leurs gîtes.	
OC8b	Veiller à la bonne conservation du réseau de gîtes potentiels liés aux vieux arbres, aux grottes et au bâti (vieux bâtiments, clochers/chapelles, ponts).	Prise en compte des espèces avant tout aménagement de gîtes (rénovation, mise en sécurité, fermeture de cavités). Actions de communication. Préservation de vieux arbres.	
OC8c	Maintenir un réseau de corridors écologiques fonctionnel (haies, ripisylve...), notamment autour des gîtes et favoriser un bon état de conservation des habitats d'alimentation en milieux ouverts, semi-ouverts et en milieux boisés.	Réflexion sur les corridors de déplacement et prise en compte dans les documents d'urbanisme. Veiller à la qualité des chaînes trophiques en adaptant les traitements anti-parasitaires sur le bétail et en favorisant les techniques alternatives.	
<b>OC9</b>	<b>Conserver les autres espèces remarquables</b>		
OC9a	Assurer la conservation des nombreuses autres espèces remarquables (oiseaux et insectes d'intérêt communautaire notamment), via la conservation de leurs habitats (en quantité et en diversité).	Voir OC relatifs aux habitats.	

# Elaboration du tome 2 du Docob

Le Tome 2 du Document d'Objectifs est la partie opérationnelle de ce plan de gestion. Il comprend :

- Les objectifs de gestion,
- La stratégie de gestion (= hiérarchisation des objectifs de gestion),
- Les préconisations de gestion (= mesures/actions),
- Les cahiers des charges de chacune de ces mesures,
- Le budget indicatif pour chaque action,
- Le registre des actions de concertation et de communication.

Les objectifs de conservation précédemment définis dans le Tome 1 sont déclinés en objectifs de gestion dans le Tome 2. Ils traduisent le « moyen » d'atteindre les objectifs de conservation, par des choix de gestion définis collégialement (ce qu'il faudrait faire ou ne pas faire).

Ces objectifs de gestion seront ensuite déclinés en mesures concrètes : les mesures de gestion, auxquelles seront associés des budget indicatifs.



**Objectifs de gestion et  
compléments d'inventaires**

NATURA 2000

# Propositions d'objectifs de gestion

- Améliorer les connaissances et l'état de conservation des milieux humides et aquatiques et des espèces patrimoniales associées
- Suivre l'état de conservation des peuplements et des espèces des milieux agro-pastoraux
- Suivre l'état de conservation des peuplements et des espèces forestiers
- Suivre l'état de conservation des peuplements et des espèces des milieux rocheux
- Améliorer les connaissances et mettre en place si nécessaire des mesures de gestion spécifiques sur la flore d'intérêt communautaire du site
- Améliorer les connaissances et mettre en place des mesures de gestion spécifiques sur les chiroptères présents sur le site
- Améliorer les connaissances des autres espèces animales d'intérêt communautaire du site
- Suivre l'évolution qualitative et quantitative des habitats et espèces d'intérêt communautaire du site.

# Compléments d'études à envisager

## **Habitats :**

- Question de l'échelle de la cartographie d'habitats du DOCOB et de sa date de réalisation (2005) : une révision se justifie-t-elle sur tout le site ?
- Habitats forestiers : discordances carto d'habitats/cartes des peuplements des aménagements : faut-il revoir la cartographie de certaines forêts ?
- Pelouses alpines : certaines pelouses n'étaient pas d'intérêt communautaire lors de la cartographie, mais le sont devenues par la suite. Mosaïque arbitraire (75% de 6230 + 25% de 6150) : est-ce satisfaisant ou faut-il re-cartographier ces milieux ?

## **Zones humides :**

- La typification et les répartitions de certains habitats humides seraient à préciser, notamment l'habitat 3150 « Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition »
- Etudes sur le Marais de Névache à poursuivre

# Compléments d'études à envisager

## Flore vasculaire :

- Dracocéphale d'Autriche : suivi/surveillance à poursuivre (protocole du Réseau de conservation de la flore Alpes/Ain) ; prospections complémentaires ciblées ?
- Sabot de Vénus : suivis à poursuivre, en utilisant les protocoles mis au points sur le site N2000 de Morgon-Boscodon avec le LECA
- Chardon bleu : surveillance et la station et étude de l'indigénat ?

## Mousses :

- Présence de *Buxbaumia viridis* fortement probable. Prospections ciblées à prévoir
- Présence d'*Orthotricum rogeri* fortement probable. Prospections ciblées à prévoir

## Lichens :

- Seules des espèces de l'Annexe V de la Directive Habitats sont présentes sur le sites (espèces dont le prélèvement et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion). Pas de complément d'inventaire à programmer pour l'instant.

# Compléments d'études à envisager

## **Chauves-souris :**

- Aucun gîte connu sur le site (que ce soit d'hibernation, de reproduction ou de transit) : à rechercher
- Etude des territoires de chasse et des corridors de déplacement

## **Insectes :**

- Isabelle très probablement absente (d'après Yoan Braud). Pas de complément d'étude à envisager pour l'instant
- Damier de la succise : répartition, plantes hôtes, sous-espèce à préciser
- Recherche de *Stephanopachys* ? Habitats favorables
- Recherche de la Laineuse du prunelier ? A priori peu potentielle

## **Mollusques :**

- Recherche du petit escargot *Vertigo angustior* en zones humides. Espèces récemment découverte en plusieurs points du département.

# Compléments d'études à envisager

## **Oiseaux :**

- Suivi des populations de galliformes de montagne
- Suivi des populations de chouettes forestières

## **Habitats galliformes de montagne :**

- Cibler d'autres secteurs où la réalisation d'un diagnostic agrifaune pourrait être utile pour améliorer la gestion pastorale
- Cibler des secteurs où la réalisation d'un diagnostic hivernal est justifiée (hivernage de l'oiseau + forte fréquentation par les skieurs (de rando))

## **Lacs :**

- Etude des conséquences de l'alevinage sur les peuplements autochtones (amphibiens notamment) des lacs alevinés. Cf. étude du PNM.

## **Activités militaires :**

- Identifier les secteurs et zones sensibles, à éviter impérativement lors des opérations
- Suivre l'évolution des milieux et espèces sur les zones impactées